



VAINCRE le chômage et la précarité

n°91 ▷ novembre 2012

Lettre du comité chrétien de solidarité avec les chômeurs et les précaires

La confiance

*La confiance,
c'est comme un arc-en-ciel
qui fait sourire la pluie,
comme une source vive
au fond de nos déserts,
c'est comme un cri d'amour
au plus noir de nos nuits.*

*La confiance,
c'est savoir que le bois de l'hiver
va bientôt refleurir,
qu'au bout de toute mort,
il y a encore la vie,
que jamais, oh mon Dieu,
ton amour ne tarit.
C'est savoir que demain
sera un autre jour
que tout homme tombé
saura se relever,
et qu'il est ton enfant
qu'il m'appartient d'aimer.*

*Faire confiance
c'est vouloir allumer un fanal
dans la nuit
et dire que tu es là,
que tu vas nous aider
et qu'on va réussir
à faire chanter la vie
à faire jaillir ce verbe
que tu nous as donné

« aimer, aimer, aimer... »*

~~~~~

Odette Gobert, Tulle

3 011 000, c'est le nombre de chômeurs annoncé par Pôle emploi le 26 septembre dernier. Si on y rajoute les Dom-Tom, on arrive au total de 3 259 200. En outre et surtout ce chiffre de trois millions ne concerne qu'une frange de chômeurs, ceux de la catégorie A. Ce chiffre symbolique ne représente que la partie émergée, visible, comptabilisée, du chômage. La seule réunion des catégories A, B et C donne un total de 4 494 600 personnes ; l'addition supplémentaire des catégories D et E fait passer ce total à 5 090 500 personnes, dont 2 470 000 seulement sont indemnisées.

Pôle emploi ne communique que sur le nombre d'inscrits comptabilisés à la fin de chaque mois. Au-delà de cette règle purement statistique de calcul, se trouve ce que les économistes et les sociologues appellent pudiquement « le halo du chômage », périlleux et difficile à chiffrer tant manquent les données réelles. On peut avancer, comme le soutient par exemple le « forum social des saisonniers », que huit millions de personnes au moins sont à la recherche d'un emploi, soit 28% de la population active. En effet, aux 5 090 500 personnes inscrites à Pôle emploi, il convient d'ajouter :

- Les bénéficiaires du RSA non inscrits à Pôle emploi, soit 1,3 million de personnes qui

sortent des chiffres de Pôle emploi.

- Les dispensés de recherche d'emploi (personnes malades, ou en formation, ou bénéficiaires d'un contrat aidé, les seniors de plus de 56 ans).
- Le temps partiel subi, soit 1,4 million de personnes dont 70% de femmes.
- Ne faut-il pas ajouter aussi les retraités qui cherchent à compléter une pension qui se dévalorise ou les jeunes sortis du système scolaire sans diplôme et ne s'inscrivant pas à Pôle emploi et

les personnes radiées des listes de Pôle emploi, soit 200 000 environ. Le flou le plus artistique règne sur le chiffrage réel et le bien-fondé de la radiation, si bien qu'il est impossible de déterminer combien de personnes radiées ont pu se réinscrire ou se sont découragées. Pire encore, ces derniers finissent par perdre le bénéfice de leurs indemnités, basculent alors dans les minima sociaux et sortent du marché du travail. Ils sont dès lors invisibles dans les statistiques.

*Pas trois,  
mais huit millions !*



Philippe DAUGER

Le miroir de la réalité du chômage n'est pas le simple chiffre des chômeurs de la catégorie A. Le chômage réel dépasse les huit millions de personnes, mais aucune étude officielle sérieuse n'ose faire état de ce phénomène dramatique.

| MONDE             |      |       |
|-------------------|------|-------|
| Croissance du PIB | 2011 | 2012* |
| France            | 1,7  | 0,3   |
| Allemagne         | 3,1  | 1,0   |
| Zone euro         | 1,5  | -0,3  |
| Etats-Unis        | 1,7  | 2,0   |
| Japon             | -0,7 | 2,4   |
| Brésil            | 2,7  | 2,5   |
| Chine             | 9,2  | 8,0   |
| Inde              | 7,1  | 6,1   |

\*Projections  
Source : FMI, juillet 2012

| FRANCE                                     |               |  |
|--------------------------------------------|---------------|--|
| Données générales                          |               |  |
| Smic mensuel brut                          | 1 425,67 €    |  |
| Smic horaire brut                          | 9,40 €        |  |
| RSA (personne seule y c. forfait logement) | 474,93 €      |  |
| Nombre d'allocataires du RSA               | 1 857 000     |  |
| Inflation                                  | 2,1%          |  |
| Production industrielle, var. annuelle     | -3,2%         |  |
| Solde du commerce extérieur                | - 68,1 Mds €  |  |
| Solde des administrations publiques        | - 103,1 Mds € |  |

| Emploi                                                        |            |  |
|---------------------------------------------------------------|------------|--|
| Emploi salarié dans les secteurs principalement marchands (1) | 16 125 100 |  |
| Taux de chômage (2)                                           | 9,7%       |  |
| Taux de chômage des femmes (2)                                | 10%        |  |
| Taux de chômage des moins de 25 ans (2)(3)                    | 22,7%      |  |
| Nombre de demandeurs d'emploi (4)(6)                          | 2 987 100  |  |
| Nombre total de demandeurs d'emploi (5)(6)                    | 4 733 000  |  |
| Chômeurs de plus d'un an (5)(6)                               | 1 849 000  |  |

Sources : Insee et ministère de l'Emploi

1. Au deuxième trimestre 2012  
2. Deuxième trimestre 2012. France métropolitaine  
3. Le taux porte sur les actifs (hors personnes scolarisées)  
4. Hors activité réduite (catégorie A). France métropolitaine  
5. Toutes catégories, sauf les demandeurs d'emploi non tenus à des actes positifs de recherche d'emploi (catégories A, B, C). France entière  
6. Juillet 2012



Graphiques et données chiffrées d'après Alternatives économiques :  
- n°317, octobre 2012  
- Hors série n°94, octobre 2012

## Les créations de postes redémarrent lentement

### 300 000 emplois en moins par rapport à 2007

Evolution du nombre d'emplois marchands (hors agriculture), en millions

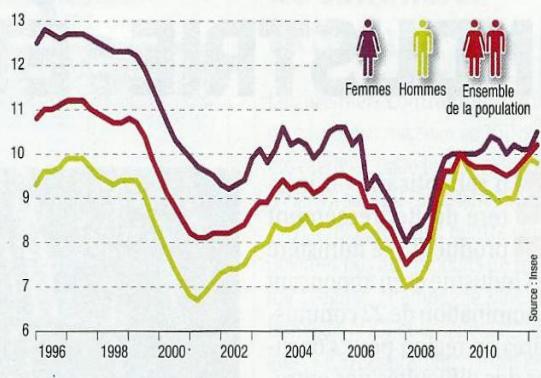


Après avoir perdu près de 500 000 emplois marchands entre début 2008 et début 2010, la France s'est remise à en créer : plus de 100 000 créations nettes d'emploi depuis ces deux dates. Il manque donc encore 300 000 emplois pour revenir au niveau de 2007. Ce sont surtout les emplois temporaires qui ont vu le jour depuis deux ans.

« Ici, toutes les familles se ressemblent. Dans chaque foyer, quelqu'un touche soit le RSA soit l'allocation de parent isolé, les APL. Et tout le monde sait ce qu'est le chômage. »  
Samira (Seine-Saint-Denis)

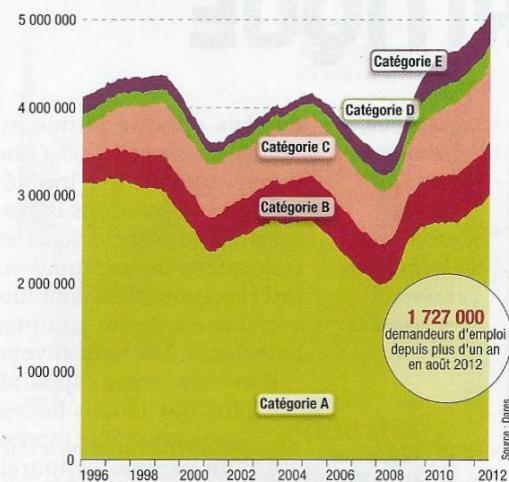
## Les hommes rattrapent les femmes

Evolution du taux de chômage selon le sexe, France entière, en %



## Le chômage atteint un niveau record

Evolution du nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, en France métropolitaine



Près de 5,1 millions de chômeurs inscrits à Pôle emploi toutes catégories confondues : c'est le niveau record atteint en France, en août 2012. Parmi eux, 38,4% sont inscrits au chômage depuis un an et plus, soit 8 points de plus qu'en août 2009. La part de chômeurs non indemnisés augmente également : seuls 41,5% des demandeurs d'emploi étaient indemnisés par le régime d'assurance chômage en mai 2012 et 7,3 % par le régime de solidarité nationale. Les autres doivent se contenter du revenu de solidarité active (RSA) « socle » pour vivre ou n'ont droit à aucune allocation. On comptait 1,4 million d'allocataires du RSA en 2011. Au total, 3,3 millions de personnes vivent en France avec les minima sociaux.

## Rencontre

### UNE HISTOIRE DU CHÔMAGE

« Comment peut-on vivre ‘honnêtement’ dans l’impossibilité involontaire de vendre sa force de travail ? »

Yves Zoberman « Une histoire du chômage » (page 301)

J'ai découvert Yves Zoberman au cours de l'émission « C'est dans l'air ». Yves Calvi présentait son livre « Une histoire du chômage. De la Bible à nos jours ». J'ai prêté une oreille attentive aux propos de cet homme, invité au sein d'un cercle d'économistes pour débattre de l'accroissement du chômage en 2012. Ses interventions m'ont séduite, elles avaient un caractère décalé car elles étaient davantage centrées sur les hommes et les femmes et l'histoire sociale que sur les questions purement politiques, économiques et chiffrées des experts invités. Ses paroles m'ont rappelé mes années partagées au côté de ces hommes et de ces femmes au chômage qui se sont regroupés et se regroupent encore aujourd'hui dans les Maisons des chômeurs. Histoire plus récente et encore en marche et qui fait suite à celle retracée dans cet ouvrage qui prend fin en 1976.

#### Le livre

En deux parties : l'histoire fait le chômage et le chômage fait l'histoire. Cette lecture m'a entraînée à découvrir l'évolution à travers les siècles de ce phénomène de toujours qu'est la pauvreté et les solutions mises en œuvre par les responsables politiques et religieux. L'objectif était de maîtriser, contrôler une population qui échappe, pour faire face à l'oisiveté chargée de tous les maux et dont la représentation, aujourd'hui encore, a la vie dure. Le vagabondage inquiète, les réponses vont être d'enfermer, de rassembler de force dans des ateliers de charité. « Il y a eu un chômage avant le chômage » nous dit Yves Zoberman, puis le droit au travail pour tous et l'évolution de l'assistance à l'assurance, la crise de 1929 et le chômage de masse. « Le chômage moderne dicte sa loi » dit-il. Après 1974 le chômage apparaît comme « une solution plus qu'un problème » selon Michel Albert, nous dirions aujourd'hui comme variable d'ajustement. Les hommes et les femmes qui le subissent comptent peu, mais aussi on commence à parler de la réduction du temps de travail. Ce que nous vivons aujourd'hui s'inscrit dans la suite de cette histoire éclairante.

#### Regroupement des archives de Partage et du CCSC à Toulouse

Ce qui m'a frappée de prime abord dans cette lecture du livre d'Yves Zoberman, c'est la permanence des tentatives simultanées des réponses politiques et des Eglises. En parcourant les archives de ces trente dernières années je constate qu'une réponse nouvelle

est portée par le CCSC. Il faut soutenir un mouvement social de chômeurs en train de naître (malgré de très nombreuses hostilités) qui revendique son désir d'une représentation autonome et celui de prendre en charge son avenir. Position bousculant le syndicalisme, les partis politiques et les actions de charité. Ce mouvement en appelait à l'Etat et aux Eglises.



Annie Dreaille

- *Concernant l'Etat*, celui-ci a su d'une façon très nouvelle, avec Michel Rocard, instituer un revenu dissocié de l'emploi, le RMI. Le mouvement des chômeurs naissant dénonçait avec Maurice Pagat un chômage massif, structurel et de longue durée déjà en 1980. Les tentatives de Michel Rocard et de Martine Aubry visant à soutenir la création d'un syndicat de chômeurs ont dû être « remballées » face au tollé syndical et politique.

- *Concernant les Eglises*, reconnaissons qu'elles cherchent à évoluer. Je découvre avec Diaconia 2013 cette volonté évangélique de favoriser et écouter la parole de ceux et celles qui sont, encore aujourd'hui, tenus à l'écart de notre vie sociale. Ainsi sont interpellés dans leur pratique de « prises en charge » les grands mouvements caritatifs et une grande partie du service social.



Avec le rendez-vous de Diaconia 2013 une parole d'Eglise, nouvelle et forte, fait son apparition. Le CCSC, qui n'a pas le statut d'un mouvement d'Eglise mais celui, associatif, d'un groupement de chrétiens devrait pouvoir jouer un rôle à condition que sa parole soit entendue dans nos Eglises. Pour mémoire, c'est le CCSC toulousain qui, en 1985, a porté la naissance de la Maison des chômeurs « Partage » dans un local paroissial toulousain. Autonomie, anticipation, nouvelle gestion du temps sont des qualités développées dans ce temps libéré non choisi et non suspecté d'être volontaire ! Le développement régional, les circuits courts, la citoyenneté sociale, une expression culturelle nouvelle, les monnaies solidaires, les échanges culturels et économiques avec le pays d'origine des jeunes Français issus de l'immigration, autant d'espaces créatifs, au sein desquels les chômeurs trouveraient non seulement leur place, mais pourraient, en devenant des créateurs, venir en aide à la panne sociale dans laquelle nous sommes. Il suffit de leur reconnaître un rôle d'acteurs.

— Annie DREUILLE, Toulouse

# SUR LES RAILS !

Début mars 2012, plusieurs associations d'aide aux plus démunis,

réunies en un collectif appelé ALERTE présidé par l'UNIOPSS<sup>1</sup> demandent aux candidats à l'élection présidentielle de s'engager à faire de la lutte contre la pauvreté un objectif central de leur politique.

De fait, depuis 2008 la pauvreté monétaire touche près de neuf millions de personnes, soit 14% de la population. C'est une crise sociale d'une violence sans précédent, aggravée aussi par des discours stigmatisants associant les publics vulnérables à des assistés permanents, ce qui est l'inverse de la solidarité. La pauvreté frappe des populations diverses dont les parcours de vie sont de plus en plus chaotiques, hachés. L'enjeu principal n'est pas simplement de leur venir en aide, mais aussi et surtout de les accompagner jusqu'à leur retour au cœur même de la société, le retour dans le droit commun, dans l'emploi et le logement, la santé et l'éducation des enfants.

Il faut donc intégrer les enjeux de solidarité au cœur des politiques publiques et ces dernières doivent viser impérativement la réduction des inégalités, la réussite scolaire, l'insertion professionnelle des jeunes, la diminution du chômage de longue durée, l'accès pour tous au logement et aux soins, une meilleure gouvernance des politiques sociales qui souffrent cruellement d'un déficit de cohérence et de lisibilité.

**“ Les accompagner jusqu'à leur retour au cœur même de la société.”**

Notre système de protection sociale est dès lors le dernier filet de sécurité. Sa défense et son renforcement sont impératifs et doivent s'inscrire dans des textes. Voulu par le président de la République, tel est le fondement du plan quinquennal, interministériel et multidimensionnel, de lutte contre toutes les formes d'exclusion, qui devrait naître au début 2013. Ce plan sera précédé par une importante conférence nationale en décembre prochain réunissant tous les acteurs, privés et publics, de la vie sociale.

En octobre, le Premier ministre lançait les travaux préparatoires à cette Conférence devant le CNLE<sup>2</sup> en débloquant

- tout d'abord 50 millions d'euros comme mesure immédiate et prioritaire pour les sans abri,
- puis en présentant les groupes de travail, animés par une personnalité de la société civile, et les ateliers, tous présidés par le ministre concerné et qui devront, pour

les premiers, dégager les principales orientations législatives et, pour les seconds, préparer les textes qui devront composer le futur plan (logement, emploi, santé, enfance, accès aux droits, surendettement, solidarité). Si les délais sont respectés, l'annonce de ce plan aura lieu à l'occasion du congrès de l'UNIOPSS les 23, 24 et 25 janvier 2013 à Lille. Dès décembre prochain le Premier ministre arrêtera la liste des mesures décidées.

C'est sur la base de dix propositions que depuis mars 2012 le collectif ALERTE travaille en commissions, chacune réfléchissant à un aspect de la pauvreté et de l'exclusion, multipliant les contacts avec les pouvoirs publics et le CNLE, pour aboutir à la présentation d'un ensemble de mesures couvrant tous les aspects de l'exclusion et de la pauvreté, dont dix revendications jugées « incontournables », et qui sera transmise au chef de l'Etat et aux ministres concernés.

La contribution d'ALERTE présente l'avantage indiscutable d'être le fruit d'une réflexion et d'une expérience de terrain. La pauvreté et l'exclusion ne sont plus des concepts technocratiques, ni des enjeux électoraux. Elles les dépassent largement. Car il y a déni de justice quand 15% de la population vit en marge des normes sociales admises ; cet état de fait, outre qu'il est inacceptable, est contraire à l'esprit de l'Etat de droit. Il n'y a pas de fraternité, ni même de liberté, quand il n'y a plus d'égalité.

C'est la raison pour laquelle le collectif ALERTE a voulu présenter un texte exigeant, qui refuse les statistiques floues et neutres pour des indicateurs fiables et chiffrés avec des objectifs précis et contraignants, pour une gouvernance identifiée, des acteurs reconnus et le tout inscrit dans le marbre de la loi comme rappel permanent du devoir du Gouvernement. La tâche est immense ! Il faut en même temps prendre des mesures immédiates pour juguler l'accroissement de la pauvreté – qui n'est pas seulement monétaire – et prévenir pour le futur toutes les formes d'exclusion, y compris les plus anodines parce qu'admis, comme la solitude de la vieillesse, des hôpitaux ou des prisons.

ALERTE n'est pas le législateur. Lui seul a le droit régalien, et même le devoir constitutionnel, d'engager une telle politique et surtout de la faire appliquer. Sans remettre en cause la volonté du Gouvernement de s'atteler en urgence à l'élaboration de ce plan quinquennal, il est toutefois désespérant de constater qu'une fois encore, c'est lorsque la vague arrive que l'on s'avise de ...

1 - Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux

2 - Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

- construire des digues ; les premiers signes inquiétants d'une augmentation de la pauvreté sont apparus dès 1992 !



ALERTE propose deux approches complémentaires et indissociables. D'une part une liste des mesures à étudier

pendant la Conférence nationale de décembre prochain. Ces dernières reprennent les thèmes évoqués par le Premier ministre et sur lesquels le collectif a travaillé et sont divisées en deux catégories : ***les mesures immédiates et les mesures à moyen terme.*** Et parmi celles-ci, d'autre part, dix revendications jugées incontournables qui devront figurer dans les dispositions du plan quinquennal comme signe tangible de la volonté du Gouvernement de faire reculer l'exclusion et la pauvreté. Il ne s'agit donc pas de deux textes différents. Les revendications incontournables sont simplement énumérées et leur détail figure dans la liste des mesures à étudier.

Les propositions d'ALERTE touchent à :

- ~ La gouvernance,
- ~ Le surendettement et le crédit,
- ~ Les revenus,
- ~ L'emploi, l'activité et la formation,
- ~ L'hébergement et le logement,
- ~ L'accès aux soins,
- ~ L'accès aux droits,
- ~ L'immigration,
- ~ L'asile,
- ~ L'éducation et la place des jeunes dans la société.

L'intégralité de la contribution d'ALERTE est accessible au lien suivant : [http://www.cnle.gouv.fr/IMG/pdf/Plan\\_lutte\\_pauvrete\\_-les\\_incontournables\\_d\\_ALERTE.pdf](http://www.cnle.gouv.fr/IMG/pdf/Plan_lutte_pauvrete_-les_incontournables_d_ALERTE.pdf)

Il est inutile ici de les reprendre. En revanche nous insisterons sur les propositions du collectif concernant les problèmes d'emploi qui sont les thèmes propres au CCSC et à ses objectifs.

L'accès et le maintien dans l'emploi est une des revendications incontournables d'ALERTE pour qui il s'agit principalement de « développer l'accompagnement des demandeurs d'emploi tout en articulant mieux accompagnement social et accompagnement professionnel ».

Les mesures immédiates ou à moyen terme proposées par le collectif ne touchent pas l'amont du chômage. On pourrait légitimement déclarer que s'attaquer aux causes du chômage serait autrement plus efficace que panser ses blessures. Mais tel n'est pas l'objectif du plan quinquennal et encore moins celui de l'UNIOPSS et du collectif ALERTE, ni leur raison d'être. En outre la

croissance ne s'édicte ni ne se promulgue et favoriser son retour n'est ni de la responsabilité des associations ni de leurs compétences. Enfin les causes de la pauvreté et de l'exclusion ne sont pas toutes dépendantes de l'absence de plein emploi. En l'espèce les dégâts sont tels que nécessité fait loi. Pour les mêmes raisons les plans de sauvegarde de l'emploi ou plans sociaux et les licenciements ne sont pas abordés.

L'esprit des propositions d'ALERTE en matière d'emploi est simple :

*Tout faire pour neutraliser autant que possible les effets pécuniaires du chômage.  
Tout faire pour accompagner efficacement le chômeur, et sa famille,  
dans sa recherche d'emploi.*

ALERTE met en avant six principales pistes :

- ~ Renforcer les moyens et améliorer le fonctionnement des structures existantes, privées et publiques, spécialisées dans l'accompagnement et l'insertion. Ces structures, de toute nature, sont multiples et se superposent sans logique préalable.
- ~ Maintenir et développer les contrats aidés, les contrats de génération et emplois d'avenir. Favoriser au maximum l'entrée des jeunes dans la vie active. A défaut c'est l'exclusion immédiate qui surgit.
- ~ Orienter massivement les fonds de la formation professionnelle vers les demandeurs d'emploi et les personnes peu ou pas qualifiées. Ces fonds sont immenses ; un prélèvement obligatoire sous forme de pourcentage, même minime, serait une véritable bouffée d'oxygène.
- ~ Pénaliser les entreprises qui utilisent massivement la panoplie des contrats précaires sans justification économique sérieuse.
- ~ Revoir les procédures et le système d'indemnisation du chômage. Les procédures administratives actuelles stigmatisent et sanctionnent plus qu'elles n'aident. Quant au système d'indemnisation, bien qu'il relève des négociations entre partenaires sociaux, il manque de cohérence et de souplesse.
- ~ Aider les familles victimes du chômage en développant des actions spécifiques, locales ou de quartier, comme des centres d'accueil ou de loisirs pour enfants, afin de permettre aux parents de se consacrer à leur recherche d'emploi.

### En conclusion,

personne ne doute de la promulgation de ce plan quinquennal de lutte contre la pauvreté et l'exclusion. Personne n'ose croire qu'il puisse faire l'objet de conflits politiciens tant la pauvreté est patente et insupportable. Et tout le monde veut croire que le contexte budgétaire ne sera ni un obstacle à son application ni un argument à son report.

***Philippe DAUGER***

## Les taches solaires

 La petite parabole suivante permet de comprendre facilement pourquoi les marchés financiers ne fournissent aucunement des prix correspondant à ce qu'on pourrait appeler la vraie valeur des choses. Elle explique également pourquoi de tels marchés allouent presque toujours de manière très inefficace des ressources qui sont échangées. Supposez qu'un soir, l'animateur



Cécile Renouard, Gaël Giraud, François Soulage  
décembre 2009

fondre, car des physiciens de Saclay ont vu des taches à la surface du soleil cet après-midi. »

Effectivement des « mers noires » apparaissent de temps à autre sur la surface du soleil, liées à la différence de température de la lave en fusion. Vous savez que ces phénomènes-là n'ont aucune relation de causalité avec le cours de l'euro. Vous allez vous coucher en riant, une fois de plus, à propos du présentateur télé qui, décidément, a raté une occasion de se taire. Mais le journal de 20 heures est regardé par des millions de gens, y compris un grand nombre de traders et d'épargnants fortunés qui ont des euros dans leurs portefeuilles et qui vont être stupides pour croire ce qui se dit au JT. Demain matin ils

seront très nombreux à vendre de l'euro parce qu'ils croient ce que « dit la télé ». Et même si je suis un trader qui sait que c'est complètement stupide, que vais-je faire dès l'aube? Je vais vendre les euros de mon portefeuille en ricanant, peut-être, sur ceux qui sont assez idiots pour y « croire ». Mon intérêt ? Il est, de toute façon, de vendre sitôt que les autres vendront. Et ce, quelle que soit la raison pour laquelle ils le feront. Du coup, je contribue moi-même à la panique sur l'euro. Tout le monde se met à vendre l'euro et le cours de la monnaie unique s'effondre. Le lendemain soir, au journal de 20 heures, le même présentateur, tout sourire, annoncera : « Mesdames et messieurs, je vous l'avais bien dit : on a vu hier des taches sur la surface du soleil et ce matin le cours de l'euro s'est effondré. »

Ce phénomène-là est bien connu des économistes depuis les années 1980. Les marchés financiers sont constamment ballottés entre une tache solaire et la suivante. Le marché que l'on imagine stable, tranquille, appuyé sur des valeurs fondamentales, des analyses de l'économie, n'existe pas. »

### Extrait du livre :

**« Le facteur 12. Pourquoi il faut plafonner les revenus »**

**de Gaël GIRAUD et Cécile RENOUARD.**

**- Cécile Renouard est religieuse de l'Assomption, philosophe, chercheuse à l'ESSEC, enseignante au centre Sèvres et à l'Ecole des Mines.**

**- Gaël Giraud est jésuite, économiste, chercheur au CNRS, professeur affilié à l'ESCP.**



Conseil de développement économique et social du pays et de l'agglomération de Rennes

De Rennes, Germain Bertrand nous a envoyé une étude appelée « Enrayer la précarisation des personnes sur le bassin rennais - septembre 2012 ». Ont participé à l'étude un certain nombre de chômeurs et de précaires. Nous trouvons intéressante cette proposition, parmi quelques autres qu'ils suggèrent.



Quand on est pauvre, on décide toujours à notre place.

Témoignage d'une personne en situation de précarité

## Comment retrouver une situation de stabilité ?

L'aspect relationnel, immatériel du processus de précarisation et des situations de pauvreté qui s'en suivent, ne doit pas être sous-estimé, au contraire.

Garder ou retrouver l'estime de soi nécessite sans conteste que la personne ait confiance en elle et dans les autres pour rentrer dans des cercles sociaux, culturels et amicaux. Il faut pour cela être accompagné dans ce chemin tortueux, dans ce **sas entre l'exclusion et la réinsertion dans la société**, pour retrouver des repères vers la dignité.

Des dispositifs tels que la carte « Sortir ! » sur Rennes Métropole permettent d'y contribuer (22 178 cartes attribuées en 2011, 9 500 utilisateurs). Cette carte permet aux bénéficiaires d'obtenir des tarifs réduits dans des structures partenaires pour des activités culturelles et sportives, régulières ou ponctuelles. Le groupe de travail souligne la pertinence de ce dispositif qui met notamment en avant le rôle important des activités de loisirs, de l'art et de la culture, vers une réinsertion choisie, des personnes en situation de précarité et de pauvreté, dans la société.

La carte « Sortir ! » est encore à développer, comme annoncé par la collectivité, sur l'aspect accompagnement.

# DIACONIA 2013

## « La pierre qu'ont rejetée les bâtisseurs est devenue la pierre d'angle »

**A**près avoir pris le temps de lire ce texte et d'y demeurer, les membres d'un groupe « Place et parole des pauvres » ont écrit ce qu'ils en comprenaient. De l'échange, j'ai retenu :

*« Dieu connaît la valeur de cette pierre, qui peut être chacun de nous, les rejetés d'aujourd'hui. Dieu pose cette pierre, il construit avec des choses concrètes, des hommes et des femmes et ce qui leur est arrivé, leur histoire, sans rien en oublier. Il y a le pardon, celui que l'on donne et celui que l'on attend ; on n'a pas à juger. La pierre d'angle n'est pas souvent une grosse pierre. Ce qu'on a appris, c'est d'aller jusqu'au bout, c'est d'ouvrir les portes pour aller plus loin, il y a un plus loin que le malheur et que la croix.*

*Avoir la honte ? Plutôt ne jamais baisser les yeux.»*

Eléna Lasida disait son bonheur d'avoir participé à la première soirée du Club Diaconia (qui rassemble des chefs d'entreprises, responsables politiques notamment) parce que la rencontre a commencé par une intervention du groupe Place et parole des pauvres.

« Cela prend du temps, un temps fou, dit-elle, il faut l'accepter, sinon, on ne fait pas avec. Il faut créer des espaces de rencontre entre des gens qui n'ont aucune chance de se rencontrer habituellement, parce que le temps manque et que les différences sont très grandes. Diaconia, c'est une manière d'être et d'être ensemble. L'humiliation, c'est quand on n'est là que pour recevoir.»

Etre exclu, c'est fondamentalement ne pas avoir de place, signifiante et reconnue au sein de la société. C'est pourquoi il faut passer d'une attitude de charité secourable à une présence qui se propose et qui se dispose à faire alliance, à offrir amitié et parole.

**Quand on est attentif à la manière de faire de Jésus,** on découvre qu'il permet à chacun de reprendre confiance, de découvrir qu'il est aimé et qu'il a en lui une foi (« *Ta foi t'a sauvé* » dit-il fréquemment), une foi qui est un don de vie qui vient de Dieu.

C'est cela, le service qu'il rend comme envoyé du Père, c'est sa diaconie.

Le service le plus important que nous pouvons rendre à quelqu'un dans une relation d'aide, c'est de lui permettre de découvrir qu'il a en lui une « foi », un don de vie qui fait de lui quelqu'un d'unique, qui a quelque chose à apporter aux autres et à l'humanité.

La Bonne Nouvelle commence là, dans cette attitude que nous puisons en Jésus et qui nous fait aller de découverte en découverte. Dans cette attitude de service à la manière de Jésus, nous sommes nous-mêmes évangélisés.



St Martin, d'Albert Dubos  
Eglise de Bezons

Les personnes qui vivent la précarité ramènent en effet souvent aux questions essentielles de la vie, à une soif profonde qu'on pourrait avoir tendance à oublier dans notre société de compétition et de l'avarice. Elles expriment souvent une foi, une confiance étonnante, au milieu de problèmes qui paraissent pourtant insolubles.

(Diaconia 2013 - Note théologique n°6)



## Diaconia 2013 ~ Lourdes Préparatifs

On attend 13 à 14 000 participants. A ce jour, il peut rester 2 000 places.

Les inscriptions se font par diocèse ; prendre contact avec le délégué diocésain.

Les forums auront lieu le deuxième jour du rassemblement, pendant deux heures, le vendredi matin. Il s'agit de voir comment, dans nos communautés chrétiennes, nous pouvons bâtir des projets, faire société, avec des personnes qui sont rejetées, pas habituellement associées à l'élaboration de la société dans laquelle elles vivent.

Le CCSC participera, avec d'autres partenaires, au forum « Travail-Chômage ». Il ne s'agit pas de conférence, mais bien de forum.

◆ Ouverture au monde ◆ Place & parole des plus pauvres ◆ Engagement dans la société ◆ Solidarité internationale ◆ Ecuménisme ◆ Charité dans la vérité

# LE COMBAT SPIRITUEL

Chronique hebdomadaire de *Bernard Ginisty*



**N**ous sommes invités au « combat spirituel ». La tentation permanente des religions est de transformer ce combat qui traverse chaque être humain en lutte des « bons » contre « les méchants » ou entre « la vérité » et « l'erreur ».

Dans son ouvrage, d'une brûlante actualité, intitulé « *Croire quand même. Libres entretiens sur le présent et le futur du catholicisme* » le grand théologien jésuite Joseph Moingt témoigne, à plus de 95 ans, de l'actualité et de la vitalité de ce combat. Dans l'Evangile, l'adversaire est désigné par l'expression « *le monde* » qu'il définit ainsi : « *C'est la tendance de l'univers à se replier sur lui-même. Le monde, c'est la force d'inertie, la répétition du même, le chacun pour soi, le plus possible de biens et de jouissances pour moi aujourd'hui et tant pis pour les autres et tous ceux qui viendront après nous. C'est ce qui détourne mon regard du pauvre qui est là* ». La voie pour cette libération du « monde » passe par la prière dont le sens, écrit-il, « n'est pas de

*demander à Dieu d'intervenir pour faire ce que je ne peux pas faire. La prière, c'est le silence qui nous permet de nous imprégner de la gratuité de Dieu. La gratuité qui nous détache de nos a priori, de nos intérêts, de nos idées toutes faites et qui ouvre notre regard. Oui la prière peut nous donner un regard prophétique pour voir ce qui est en train de naître* ».

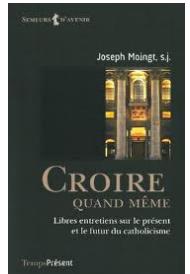
## **“ Rien que la perpétuelle nouveauté d'une Bonne Nouvelle.”**

Cette prière tend à « *nous délivrer du mal* » que Joseph Moingt caractérise ainsi : « *Le mal est l'égoïsme qui provoque le repli de l'individu sur son moi superficiel et qui l'empêche et le détourne d'accomplir son humanité profonde dans l'ouverture aux autres* ».

Dès lors, nous sommes invités à notre propre « conversion » : « *Si on veut 'rechristianiser' la société, et si on ne veut pas se payer de mots, il faudrait commencer par évangéliser bien des baptisés : l'initiation à l'Evangile prendra le pas sur le rite dans le parcours sacramental* ».

Pour Joseph Moingt, « *Jésus n'a légué à ses disciples ni rituel ni code législatif ni corpus doctrinal ni enseignement écrit, rien qu'ils n'auraient plus qu'à répéter et qu'ils devraient immuablement conserver – rien que la perpétuelle nouveauté d'une Bonne Nouvelle à annoncer, son « Evangile », illustrée par des paraboles à déchiffrer inépuisablement* ».

L'Evangile ne cesse de nous dire que la vie spirituelle ne se réduit pas à la tranquille possession de certitudes enseignées par des clercs ou à l'appartenance à des institutions qui définiraient les frontières entre les élus et les autres. Elle s'incarne dans l'amour inconditionnel et universel. Joseph Moingt conclut son ouvrage par ces mots : « *Du jour où ma foi ne serait plus, mettons, que le désir d'une vie après la mort, alors là je la laisserais sans doute s'effondrer. Je n'ai pas envie de me faire un petit coin de paradis pour moi tout seul, ou avec quelques uns, quelques gens du passé dont les trois-quarts de l'humanité seraient exclus* ».



Justice & Paix

# Facteur 12

Pourquoi il faut plafonner les revenus

Conférence avec  
Cécile Renouard,  
Religieuse de l'Assomption, philosophe, chercheuse à l'ESSEC  
enseignante au Centre Séviers et à l'Ecole des Mines

Gaël Giraud,  
Jésuite, économiste, chercheur au cnes, professeur affilié à l'escp

Comment continuer à faire, socialement et fiscalement, des écarts de revenus tels qu'entre le haut et le bas de l'échelle les citoyens n'ont plus rien de commun ? Face aux critères mauvains concernant les inégalités socialement ou moralement acceptables, quelles repères se donner ?

Jeudi 15 novembre 19h30 - 21h30  
58 avenue de Breteuil, Paris 7ème

chrétiens & FORUM

## Prochaine rencontre avec Cécile Renouard et Gaël Giraud



Les Français sont favorables à une échelle de revenus raisonnée. Entre un revenu-plancher qui assure les conditions d'une vie digne et un plafond au-delà duquel la fragmentation sociale domine tandis que s'épuisent les ressources planétaires, s'ouvre un espace pour le vivre ensemble. La solution, c'est peut-être le facteur 12 : l'écart maximal des salaires qui existe dans la fonction publique française. Pourquoi ne pas se fonder sur cette échelle pour toute la société.

**Jeudi 15 novembre à 19h30**  
**58 avenue de Breteuil, Paris 7ème**

Justice  
&  
Paix



Publication trimestrielle

C.C.S.C. Centre Jean XXIII - 76 avenue de la Grande Charmille du Parc - 91700 STE GENEVIEVE DES BOIS  
CCP 35 267 11 X La Source - E-Mail : ccscl.vlc@gmail.com - Tél 01 69 46 13 03

Directeur de la publication : Jean-Pierre Pascual

Rédaction : Gérard Marle - Dominique Bourguignon - François Soulage - Gabriel Teste de Sagey - Philippe Dauger - Catherine Bernatet - Marie-Christine Brun  
Commission paritaire 76 885 AS - ISSN 1148 2214 - Imprimerie ANAIS-MONDIAL NET - 125/131 avenue Louis Roche 92230 GENNEVILLIERS